



OBSERVATOIRE DES QUARTIERS DE GARE DU GRAND PARIS EXPRESS

JUIN 2024

QUARTIER DE GARE D'AÉROPORT D'ORLY

Mutations récentes et perspectives

LIGNES **14** SUD **18**

La monographie du quartier de gare d'Aéroport d'Orly est réalisée dans le cadre de l'Observatoire des quartiers de gare du Grand Paris Express. Elle est réalisée par l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur), la Société des grands projets (SGP), la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT), l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et avec le concours de l'Institut Paris Région.

Directeur et directrice de la publication : **Alexandre LABASSE, Patricia PELLOUX**

Étude réalisée par : **Clémence ESTRADA, Martin WOLF, Borha CHAUVET**

Sous la direction de : **Stéphanie JANKEL**

Cartographie et traitement statistique : **Alain BEAUREGARD, Marie-Thérèse BESSE, Rémi FROGER, Julien GICQUEL, Morad KHALOUA, Chloé LANCHON, Sandra ROGER, Gabriel SENEGAS, Anne SERVAIS**

Avec le concours de :

• la Société des grands projets : **Audrey AVIAS, Pierre-Emmanuel BECHERAND, Lola FAUCONNET, Georgina MENDES, Julien PEYRON, Soukaïna IDJHANINE**

• la DRIEAT : **Hervé SCHMITT, Éric CHOMETON, Gilles INISAN**

• l'Insee : **Vincent BIAUSQUE, Marie ACS, David VEAL**

• l'Institut Paris Région : **Stefan BOVE, Cécile DIGUET**

• l'EPF Île-de-France : **Olivier DENERT avec Lina HAWI**

Photos et illustrations : **Apur sauf mention contraire**

Mise en page : **Apur**

www.apur.org

24P020210

Sommaire

- Mutations urbaines en cours et à venir 6
- Évolutions de la population et des emplois en 10 ans 12
- Accessibilité et mobilités 14
- Environnement 18
- Synthèse 24

→ LE GRAND PARIS EXPRESS

Horizon de mise en service

- D'ici 2030 - - - - Après 2030
- GPE existant
- Transports en commun existants
- Autres projets de transports en commun

Sources : SGP, Ile-de-France Mobilités, Apur

10 850

voyageurs dans la gare GPE
d'Aéroport d'Orly
à l'heure de pointe du matin
à l'horizon 2027

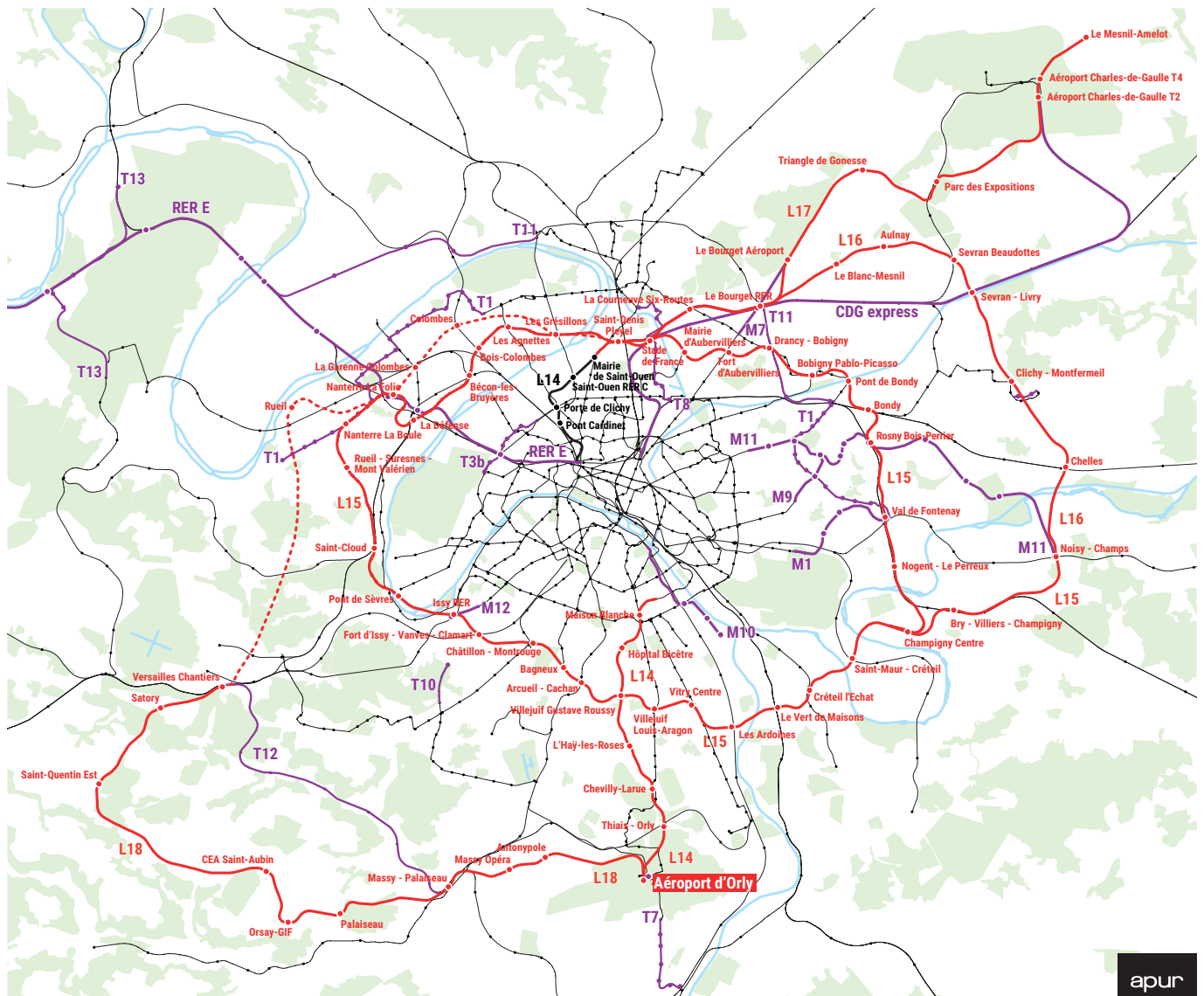
dont :

3 550



entrants et sortants
sur l'espace public et

7 300

correspondants



Aéroport d'Orly

LIGNES **14 SUD 18** (horizon de mises en service :
juin **2024** pour la ligne 14 et **2027** pour la ligne 18)
En interconnexion avec  

Le quartier de gare, défini par un rayon de 800 mètres à partir de l'emplacement de la future gare du Grand Paris Express (GPE), est situé principalement dans la commune de Paray-Vieille-Poste mais compte aussi des secteurs d'Orly et de Villeneuve-le-Roi.



Sources : Apur, photo aérienne © IGN 2021

apur

Avec la mise en service du Grand Paris Express, l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur), la Société des grands projets (SGP), la Direction régionale et inter-départementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) engagent une nouvelle phase de l'observatoire des quartiers de gare. Initié en 2013, cet outil partenarial souhaite rendre compte des transformations urbaines et sociales liées à l'arrivée du métro à l'échelle des quartiers de gares, des lignes et du réseau.

Dix ans après le premier état des lieux, ces nouvelles études, réalisées en suivant le calendrier de mise en exploitation, se fondent sur le même périmètre autour de chaque gare, un rayon de 800 mètres correspondant à l'aire d'influence immédiate et 10-15 minutes de marche à pied. Elles reprennent également les principaux indicateurs afin de permettre une analyse comparative. Chaque monographie s'enrichit de nouvelles données répondant à de nouvelles attentes ou pratiques : piste cyclable, mètre carré d'espace vert ouvert aux publics par habitant, renaturation, économie d'énergie, intensité commerciale, ainsi que des données sociales inédites comme la mixité et la ségrégation, part des emplois de bureaux.

Sept thématiques permettent ainsi d'appréhender à une échelle fine les mutations urbaines en cours et à venir – Cadre



Perspective de la future gare d'Aéroport d'Orly

© Société des grands projets / ADP / Artefacto

de vie – Population et emplois – Offre de logements et prix – Vie locale, usages et nouvelle centralité – Accessibilité et mobilités – Environnement. Elles détaillent les caractéristiques de chaque quartier de gare en le resituant dans leur environnement immédiat, dans les communes concernées par l'arrivée de la gare et rendent possible une analyse croisée de l'ensemble des quartiers de gare d'une ligne. Elles s'accompagnent d'une data-visualisation simple, accessible à tous depuis le site internet de l'Apur et actualisée chaque année.



Projet artistique dans la gare : œuvre tandem de Vhils Studio & François Tamisier

© Vhils & François Tamisier / Société des grands projets



Perspective du parvis et de l'entrée de la gare

© Société des grands projets / ADP / Artefacto

Mutations urbaines en cours et à venir

→ DEPUIS 2016, LE SITE AÉROPORTUAIRE EST RECONFIGURÉ PAR DES PROJETS EN CONSTRUCTION (NOUVEAU BÂTIMENT DE JONCTION DE L'AÉROPORT, PARKING SILO, GARE DU GRAND PARIS EXPRESS, PROJET CŒUR D'ORLY)

Transformations urbaines depuis 2014

- Bâti réhabilité / requalifié
- Bâti créé
- Parcelle ayant fait l'objet d'un permis de construire entre 2010 et 2021
- Emprises de chantier en 2023

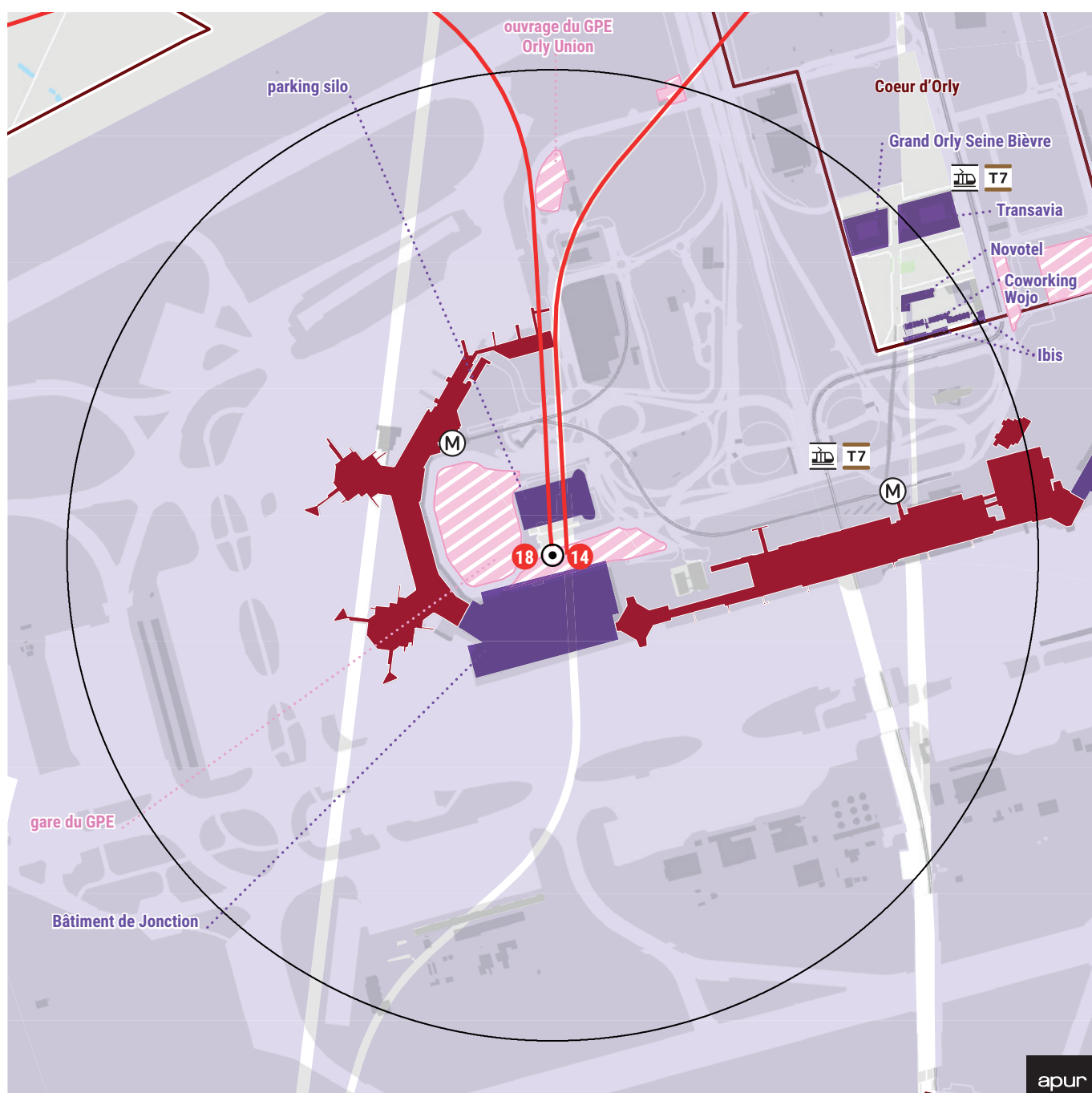
Source : Apur - janvier 2024

Secteurs d'aménagement

- Autre secteur de projet (ex : opération privée)

1

projet d'aménagement
totalisant 91 000 m² de surface
de plancher totale
dont 42 000 m² restant à bâtir



0 m²

de **logements autorisés**
à la construction entre 2010 et 2021

107 994 m²

d'**activités autorisés**
à la construction entre 2010 et 2021

Le quartier de gare d'Aéroport d'Orly est très spécifique car il correspond presque en totalité à la plateforme aéroportuaire, qui accueille plus de 30 millions de passagers par an en moyenne et regroupe un très grand nombre d'emplois. En revanche, il ne comporte pas d'habitations, ni d'habitants. Le chantier de la gare du Grand Paris Express Aéroport d'Orly a démarré en 2018 pour une mise en service de la ligne 14 prévue en juin 2024, puis de la ligne 18 en 2027. Ce nouveau terminus des lignes 14 et 18 offrira pour la première fois une desserte en métro à l'aéroport d'Orly, qui est aujourd'hui accessible essentiellement par la route, par Orlyval ou par la ligne T7 du tramway. Du fait de l'imbrication importante du projet de la gare avec les chantiers aéroportuaires avoisinants, la Société des grands projets a délégué la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de la gare Aéroport d'Orly au Groupe ADP (anciennement Aéroports de Paris).

La gare est implantée au cœur du site aéroportuaire, qui est en pleine reconfiguration. Elle se situe au niveau de deux projets livrés récemment : le nouveau **bâtiment de jonction entre les terminaux sud et ouest** de l'aéroport, livré en 2019, et l'**extension du parking P0** (parking silo de dix niveaux comptant 2000 places supplémentaires) livré en 2022. Le nouveau bâtiment de jonction, dont la surface de 80 000 m² est destinée

à l'accueil des passagers, a réuni les terminaux existants en **un terminal unique**, pour améliorer la gestion des flux de passagers.

Au nord-est de la zone aéroportuaire, le projet urbain Cœur d'Orly couvre une surface au sol totale de 67 hectares, dont 5 se situent strictement dans le quartier de gare. Ce **projet Cœur d'Orly**, porté par le groupe ADP, est conçu comme un quartier d'affaires du sud parisien. Il comprend un immeuble de bureaux de 70 000 m², un campus tertiaire « Paris-Orly Campus » et un pôle hôtelier d'environ de 700 chambres, dont une grande partie est déjà livrée. Ce secteur desservi par le tramway T7 accueille notamment le siège de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre, les bureaux de Transavia, les hôtels Novotel ou Ibis et un espace de coworking.

Concernant l'espace public, le projet cœur d'Orly prévoit la création d'une promenade piétonne bordée d'espaces verts et animée par des kiosques ou des terrasses animant des cafés et des commerces installés en rez-de-chaussée des nouveaux immeubles de 5 étages environ. Dans le prolongement de cette artère principale, une passerelle piétonne livrée en 2017 permet déjà de relier ce quartier à l'aéroport. La création d'une coulée verte arborée contribuera également à offrir à ce nouveau quartier d'affaires un cadre urbain à échelle humaine.



Nouveau parking silo réalisé à proximité de la future gare

© Apur, Décembre 2023



Nouveaux aménagements et parking réalisé à proximité de la future gare

© Apur, Décembre 2023

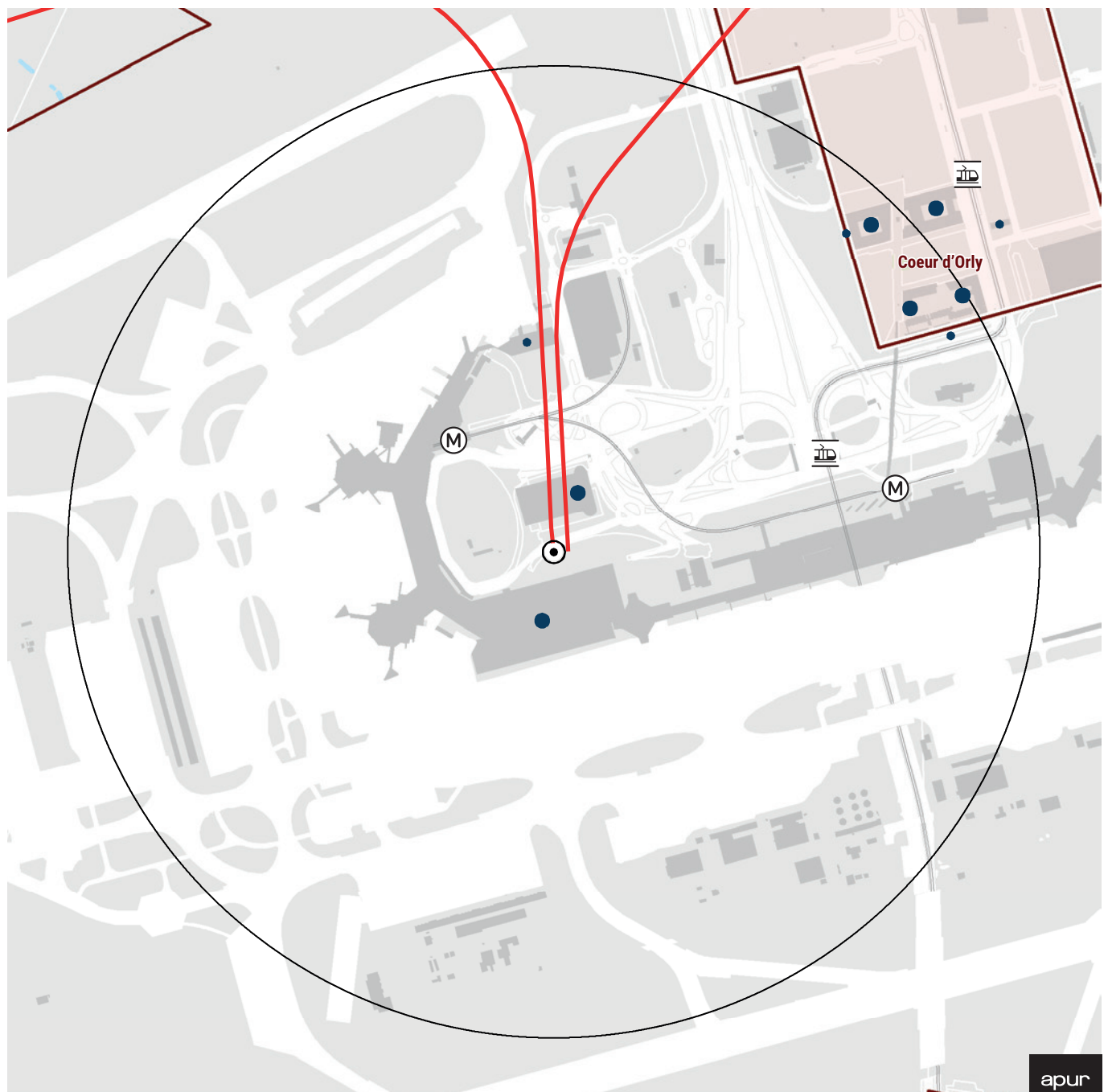
Surfaces créées d'après les permis de construire

→ **TROIS QUARTS DES SURFACES D'ACTIVITÉS CRÉÉES SONT LIÉES À LA CRÉATION D'UN BÂTIMENT DE JONCTION ENTRE LES TERMINAUX SUD ET OUEST**

Permis de construire délivrés entre 2010 et 2021

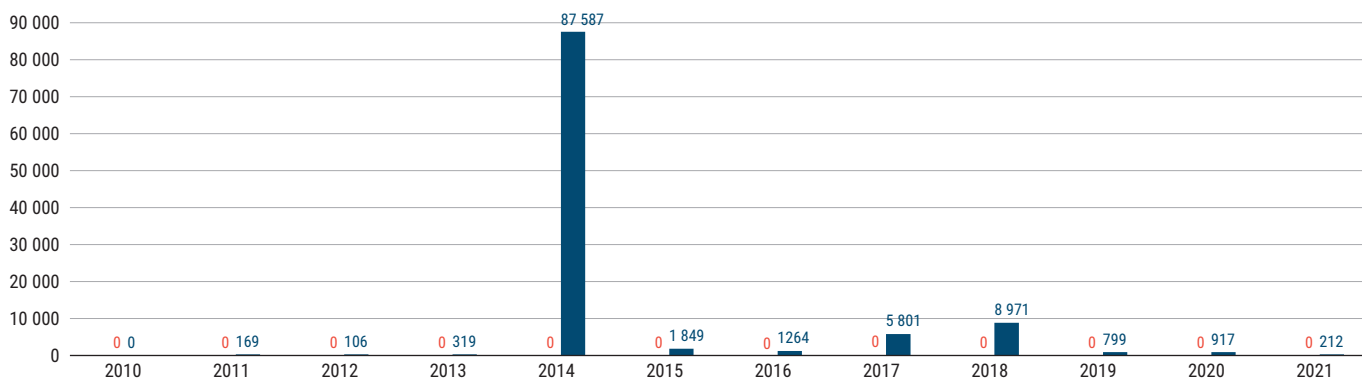
- Logements
- Activités
- Programme mixte
- Surface de moins de 1 000 m²
- Surface de plus de 1 000 m²
- ▭ Autre secteur de projet (ex : opération privée)

Sources : Apur, DRIEAT, Sitadel 2010 à 2021



➔ EN DEHORS DE LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT DE JONCTION, PEU DE CRÉATIONS DE SURFACES

Surfaces autorisées à la construction entre 2010 et 2021 (en m²)

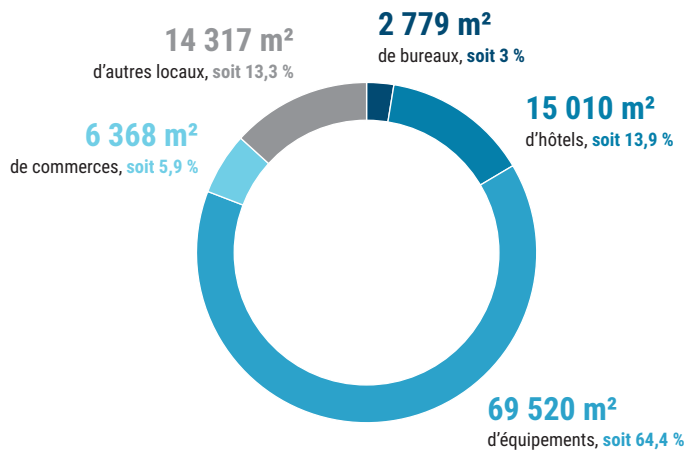


Sources : Sitadel, traitement Apur

■ Logements - 0 m² ■ Activités - 107 994 m² soit 9 000 m² par an en moyenne

➔ LES TYPES DE SURFACES D'ACTIVITÉ CRÉÉES ENTRE 2010 ET 2021 SONT LIÉS À L'ACTIVITÉ AÉROPORTUAIRE (BÂTIMENT DE JONCTION, UN IMMEUBLE DE BUREAUX, HÔTELS, COMMERCES)

Répartition par activités



Sources : Sitadel, traitement Apur

Opérations d'aménagement d'ici 2030

→ UN NOUVEAU QUARTIER D'AFFAIRE ET UNE RECONFIGURATION DE LA ZONE AÉROPORTUAIRE

Grand Paris Express (GPE)

- Ligne du Grand Paris Express
- Périmètre de 800 m autour de la gare

Autres projets de Transport en Commun

- - - TCSP Sénia - Orly, TCSP Massy - Orly
TCSP Val d'Yerres-Val de Seine-Orly, TGE
- Projet Gare TGV Orly (réalisation après 2030)

Secteurs d'aménagement

- ▭ Autre secteur de projet (ex : opération privée)

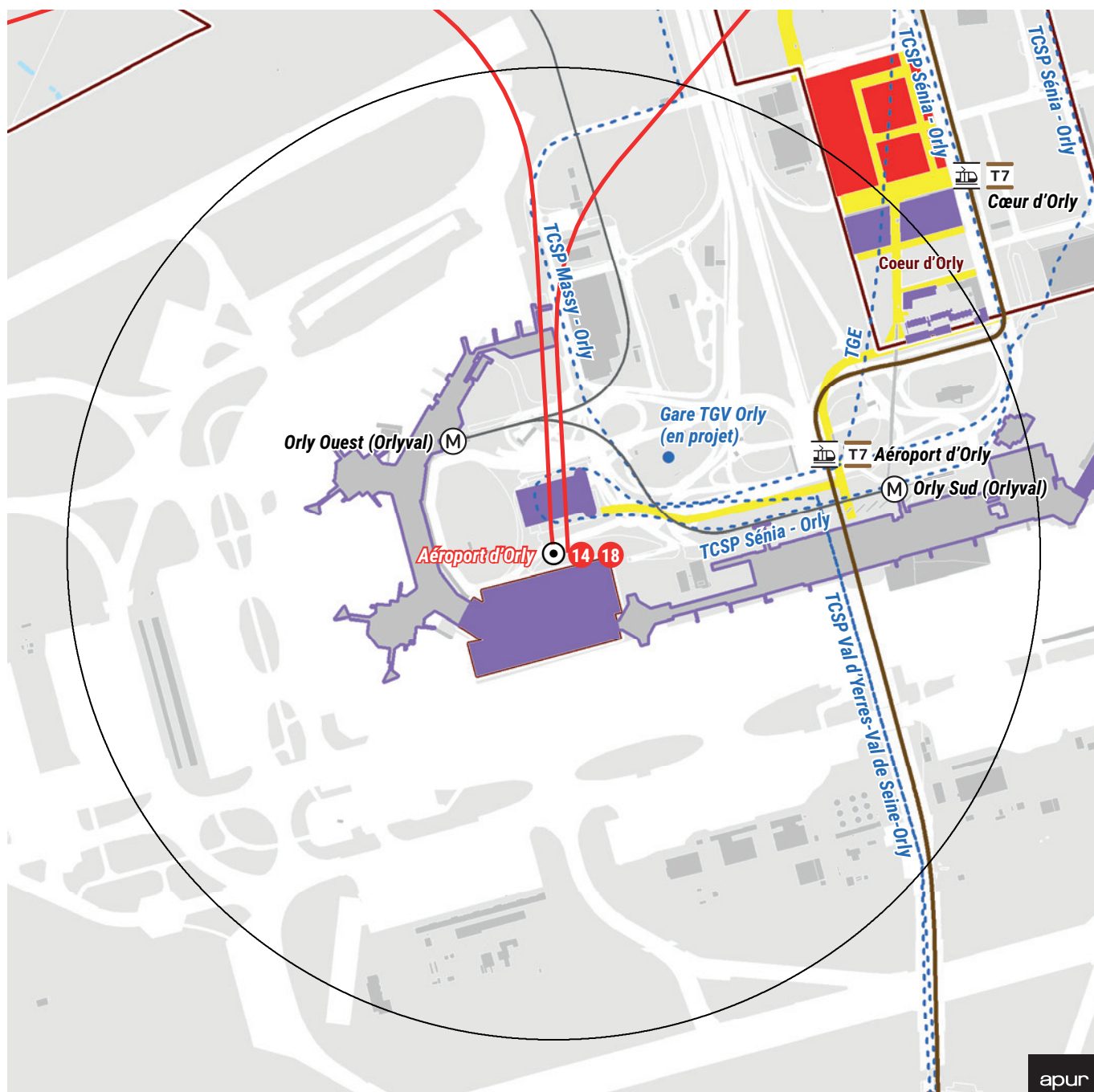
Bâti

- Bâti réalisé depuis 2014
- Bâti réhabilité depuis 2014
- Bâti en projet (neuf)
- Bâti en projet (requalifié)

Espace public et espace vert

- Création d'espace public
- Requalification de l'espace public existant
- Espace vert public en projet
- Espace vert privé en projet

Sources : Apur décembre 2023, Société des grands projets, aménageurs et collectivités, Île-de-France Mobilités, EPF Île-de-France



1 projet

d'aménagement de 67 ha

2 % de la surface du quartier de gare en projet (dont 5 ha strictement dans le quartier de gare)

46 %

de **surface de plancher totale** restant à bâtir / en chantier

42 000 m²

de **surface de plancher restant à bâtir / en chantier sur 91 000 m² au total**

	Cœur d'Orly
Communes de rattachement	Paray-Vieille-Poste
Type de projet	Autre Périmètre d'Aménagement
Date d'achèvement	non connue
Surface au sol (en ha)	67
Nombre de logements <i>dont restant à bâtir</i>	0 0
Logements (m²) <i>dont restant à bâtir</i>	0 0
dont logements sociaux (m²) <i>dont restant à bâtir</i>	0 0
Bureaux (m²) <i>dont restant à bâtir</i>	70 000 32 000
Activités (m²) <i>dont restant à bâtir</i>	0 0
Équipements (m²) <i>dont restant à bâtir</i>	0 0
Commerces (m²) <i>dont restant à bâtir</i>	3 000 1 000
Hôtels (m²) <i>dont restant à bâtir</i>	18 000 9 000
Surface de plancher totale (m²) <i>dont restant à bâtir</i>	91 000 42 000
Surface d'espaces verts publics (m²) <i>dont restant à livrer</i>	0 0
Densité bâtie du projet (surface programmée totale / surface au sol)	0,24
Maîtrise d'ouvrage	Aéroports de Paris (ADP) / Altarea Cogedim
Maîtrise d'œuvre / architecte coordinateur	Wilmotte et Associés

Si Cœur d'Orly constitue un seul grand projet d'aménagement, la transformation urbaine et architecturale du quartier de gare se manifeste également par la création de la jonction entre les deux aéroports et la nouvelle gare du GPE.

Sources : Apur 2024, Société des grands projets, aménageurs et collectivités, Île-de-France Mobilités

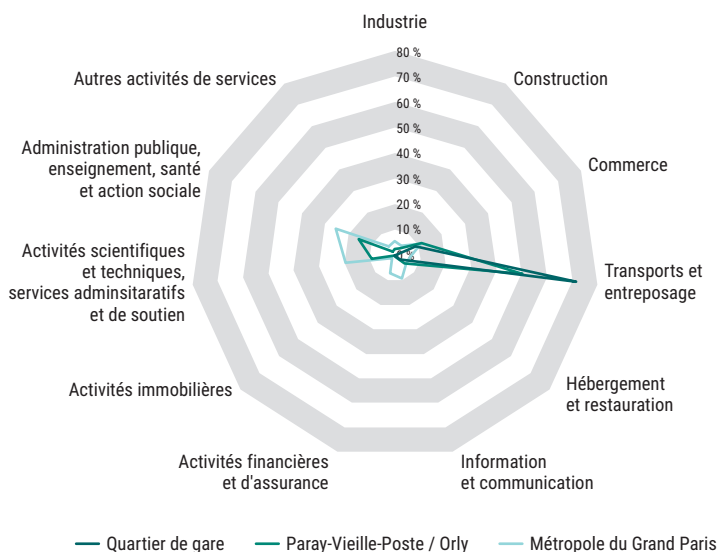
Évolutions de la population et des emplois en 10 ans

➔ 4 810 EMPLOIS SALARIÉS LIÉS À L'ACTIVITÉ AÉROPORTUAIRE

Les emplois	Quartier de gare	Paray-Vieille-Poste / Orly	EPT Grand-Orly Seine Bièvre	MGP
Nombre d'emplois salariés en 2020	4 810	25 010	293 600	4 203 880
Nombre d'établissements employeurs en 2020	30	1 010	18 710	326 500
Part des postes de bureaux en 2020 (en %)	18	26	31	43
Évolution entre 2010 et 2020 (en points de %)	-15,6	-2,2	+3,1	+3,2
Part des actifs ayant un emploi télétravaillable en 2020 (en %)	ND	38,5	43,3	53,2
Évolution entre 2010 et 2020 (en points de %)	ND	+1,4	+0,7	+1,9
Emplois salariés sur actifs résidents en 2020 (en %)	ND	1,9	0,9	1,3
Taux de chômage au sens du recensement (en %)	ND	14,7	13,4	12,5
Évolution entre 2010 et 2020 (en points de %)	ND	0,0	+1,1	+0,4

Sources : Insee, recensements de la population 2010 et 2020, Flores 2020, Base Tous salariés 2020, DADS 2010, Clap 2010, traitement Apur

Profil des emplois salariés



Sources : Insee, recensement de la population 2020, Filosofi 2020, Flores 2020, traitement Apur

Le quartier de gare Aéroport d'Orly ne compte aucun habitant. Il est entièrement consacré à l'activité aéroportuaire, qu'il s'agisse de l'aéroport en lui-même ou des activités annexes (hôtels, entrepôts logistiques, services de location de voitures, parkings, bureaux de compagnies aériennes, commerces).

Afin d'accueillir les 30 millions de passagers par an en moyenne, l'aéroport Paris-Orly représente plus de 28 300 emplois directs. **Le quartier de gare dans un rayon de 800 m, compte 4 810 emplois salariés**, un nombre qui représente près d'un emploi salarié sur cinq des communes de Paray-Vieille-Poste et d'Orly.

Le secteur d'activité du transport et de l'entreposage représente la grande majorité des emplois (72 %), loin devant les emplois liés au commerce (9 %). En lien avec cette spécificité des activités aéroportuaires, la part des postes de bureaux n'est que de 18 %.



© Société des grands projets / Cyrus Cornut

Bagagiste à l'Aéroport d'Orly



© Société des grands projets / Cyrus Cornut

Voyageurs attendant leurs bagages à l'Aéroport d'Orly

Accessibilité et mobilités



© Apur, Décembre 2023

Accessibilité de l'aéroport par le tramway T7

→ UN PÔLE D'EMPLOI RENDU LARGEMENT PLUS ACCESSIBLE PAR L'ARRIVÉE DES LIGNES 14 ET 18 DU MÉTRO

Aire accessible par un trajet de 45 minutes en transport en commun depuis la gare de départ



Sources : Données modélisées – DRIEAT/SCDD/DMEM
DRIEAT millésime Septembre 2023

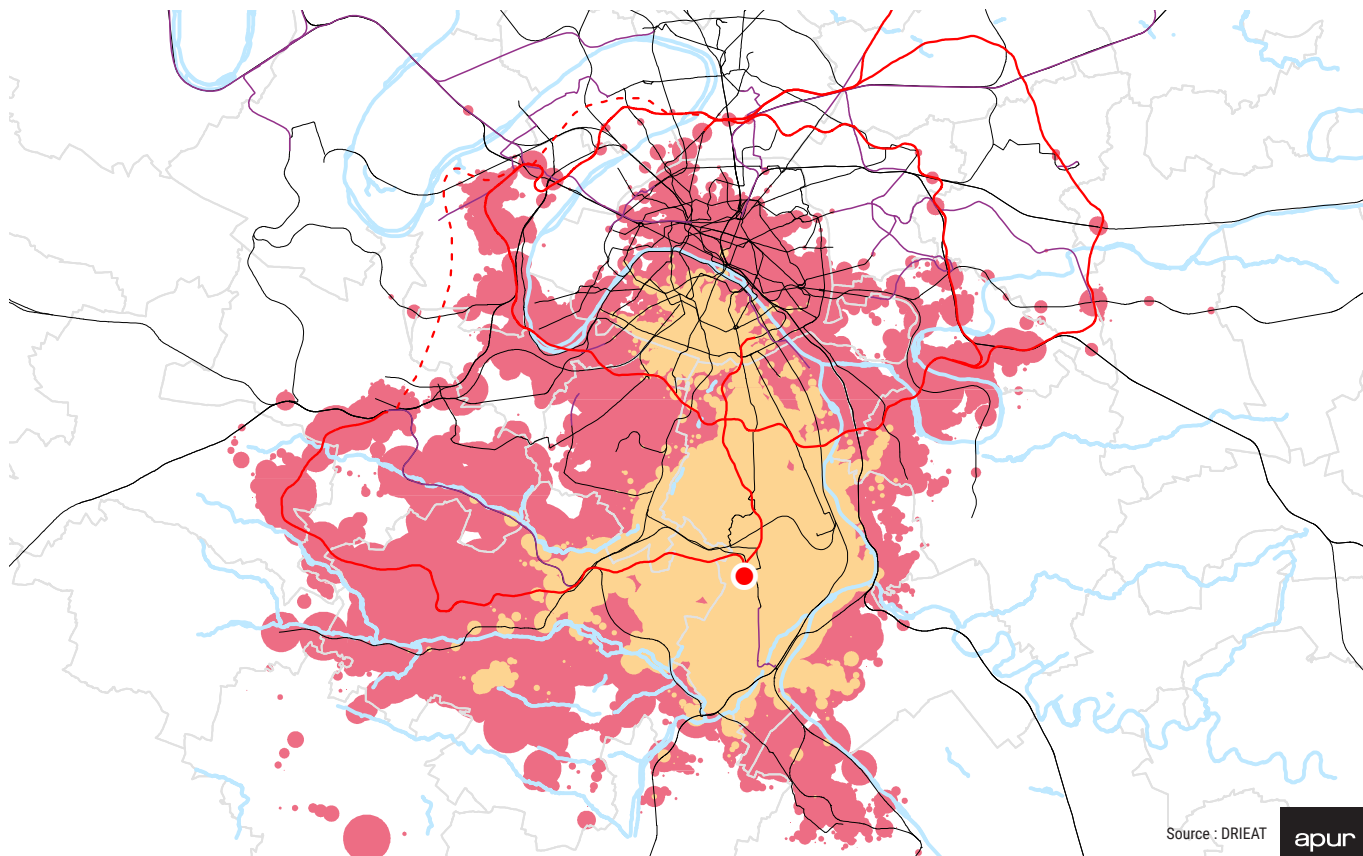
+ 247 %

aire accessible
entre 2023 et 2030

+ 151 %

emplois accessibles
entre 2023 et 2030

Note sur la méthode : Isochrones de départ depuis l'ensemble des lignes (tout mode) accessibles à 500 mètres autour de la gare de départ, ciblés sur la pointe du matin (7h45-8h45).



Source : DRIEAT



L'aéroport d'Orly est déjà desservi par la ligne T7 du tramway, par l'Orlyval (ligne de métro effectuant la navette entre l'aéroport et la gare d'Antony du RER B) et deux gares routières (Orly ouest et sud). L'arrivée de la ligne 14, puis de la ligne 18, va considérablement améliorer l'accessibilité en transports en commun de l'aéroport et du futur quartier d'affaires Cœur d'Orly. Le métro, directement accessible depuis les aérogares 1, 2 et 3, permettra d'atteindre le centre de Paris en moins de 15 minutes. Ainsi, avec ce nouveau réseau de transport, **l'aire accessible par un trajet de 45 minutes en transport en commun**

depuis l'Aéroport d'Orly augmentera de 247 % et profitera à la fois aux voyageurs et aux 28 300 personnes qui travaillent sur site.

Concernant l'accessibilité cyclable à l'aéroport, il existe uniquement un axe aménagé le long de l'avenue de l'Europe, dont les bandes cyclables longent la ligne de tramway T7 puis se prolongent plus au nord pour rejoindre la gare de Pont de Rungis du RER C. Pour atteindre les abords immédiats de l'aéroport et de la future gare, l'enchevêtrement complexe des voies de même que leur caractère routier est peu propice à la pratique du vélo.

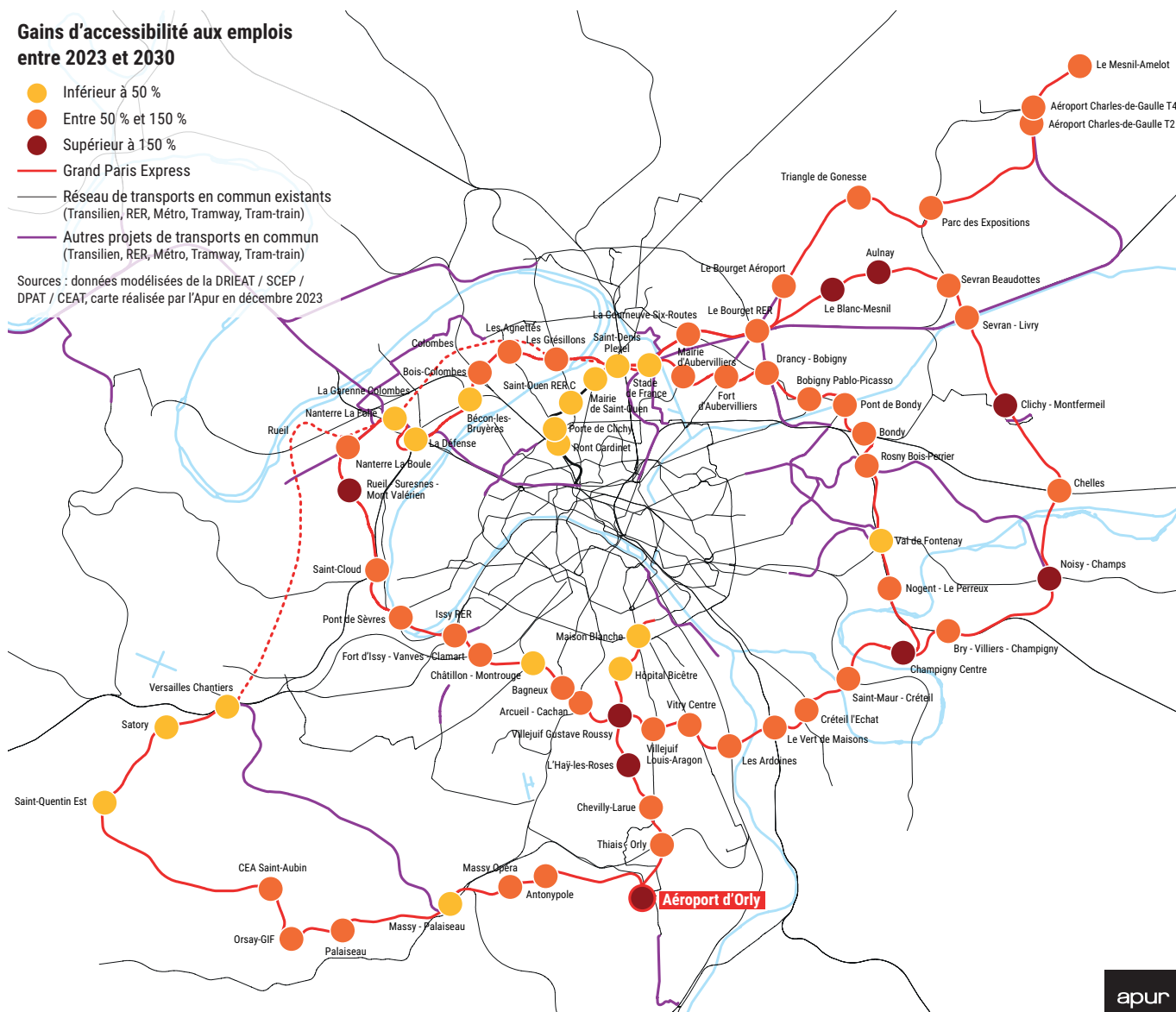
La future gare sera néanmoins desservie par un itinéraire structurant en projet: la ligne 3 du Plan Vélo Métropolitain, qui longe la RN7 puis la RD7 plus au nord. Elle se connecte également plus au nord à des axes secondaires visés par le schéma directeur des itinéraires cyclables du Val-de-Marne et de Grand Orly Seine Bièvre.

Concernant l'accessibilité piétonne à l'aéroport et à la future gare du Grand Paris Express, elle est facilitée par la nouvelle passerelle piétonne avec tapis roulant, qui se connecte directement à l'artère principale du nouveau quartier d'affaires Cœur d'Orly.

Gains d'accessibilité aux emplois entre 2023 et 2030

- Inférieur à 50 %
- Entre 50 % et 150 %
- Supérieur à 150 %
- Grand Paris Express
- Réseau de transports en commun existants (Transilien, RER, Métro, Tramway, Tram-train)
- Autres projets de transports en commun (Transilien, RER, Métro, Tramway, Tram-train)

Sources : données modélisées de la DRIEAT / SCEP / DPAT / CEAT, carte réalisée par l'Apur en décembre 2023



L'accessibilité à vélo et piétonne

→ UNE DESSERTE CYCLABLE DE L'AÉROPORT ENCORE COMPLEXE MAIS DES ITINÉRAIRES STRUCTURANTS À VENIR

Aménagements cyclables

En projet

- Projet d'itinéraire cyclable structurant (RER V, Plan Vélo Métropolitain)
- Autre projet d'aménagements cyclables

Existants

- Voie verte
- Piste cyclable bi / unidirectionnelle
- Bande cyclable bi / unidirectionnelle
- Voie de bus partagée bi / unidirectionnelle
- - - Double sens cyclable
- · - · - Autre aménagement cyclable partagé

Stationnement vélo

- Station Vélib' Métropole
- Autre service de location
- Parking Vélos Île-de-France Mobilités**
- Abri
- Consigne
- Stationnement vélo sur l'espace public, en libre accès

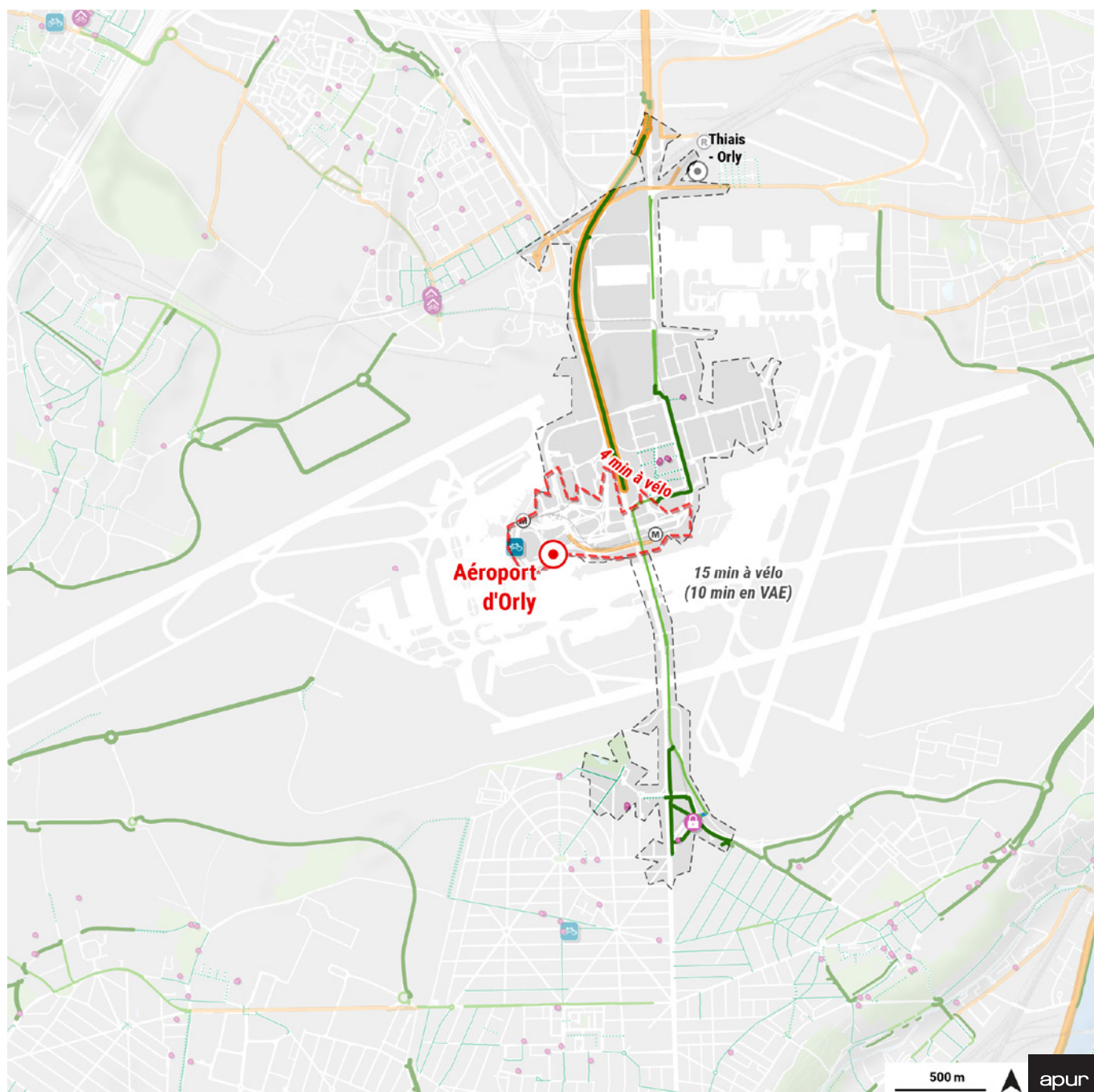
Sources : Apur, OpenStreetMap, GéoVélo, Île-de-France Mobilités, Région Île-de-France, Métropole du Grand Paris, Grand Orly Seine Bièvre, CD 94 - 2022

15,5 km

d'aménagements cyclables existants à moins de 3 km de la gare (dont 27 % d'aménagements sécurisés)

4,2 km

d'aménagements cyclables en projet à moins de 3 km de la gare



→ **UNE ACCESSIBILITÉ PIÉTONNE AMÉLIORÉE GRÂCE À LA PASSERELLE ET AUX VOIES CRÉÉES DANS LE CADRE DU PROJET CŒUR D'ORLY**

- Surface accessible aujourd'hui par un trajet de 5 minutes à pied (500 mètres)
- Surface accessible aujourd'hui par un trajet de 10 minutes à pied (1 000 mètres)
- Espace public créé

Source : Apur 2023

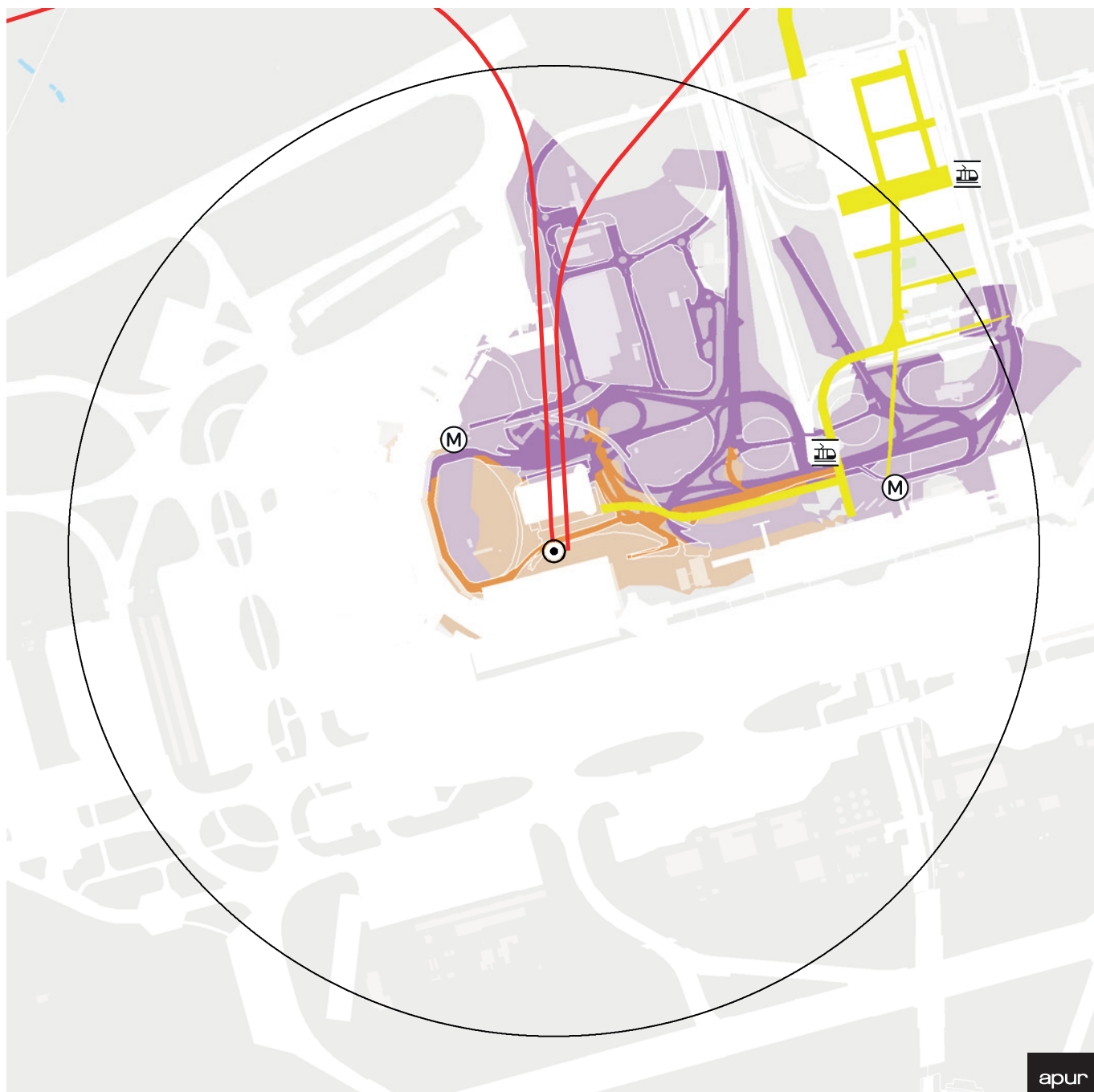
4

nouvelles voies créées
dans le quartier de gare

450

places de stationnement vélos
à l'étude dans le pôle gare
dont **140** places en consignes
et **310** places en accès libre

Source : Île-de-France Mobilités



Environnement

➔ AVEC L'ARRIVÉE DU GRAND PARIS EXPRESS, DES ESPACES PUBLICS DAVANTAGE PLANTÉS ET VÉGÉTALISÉS

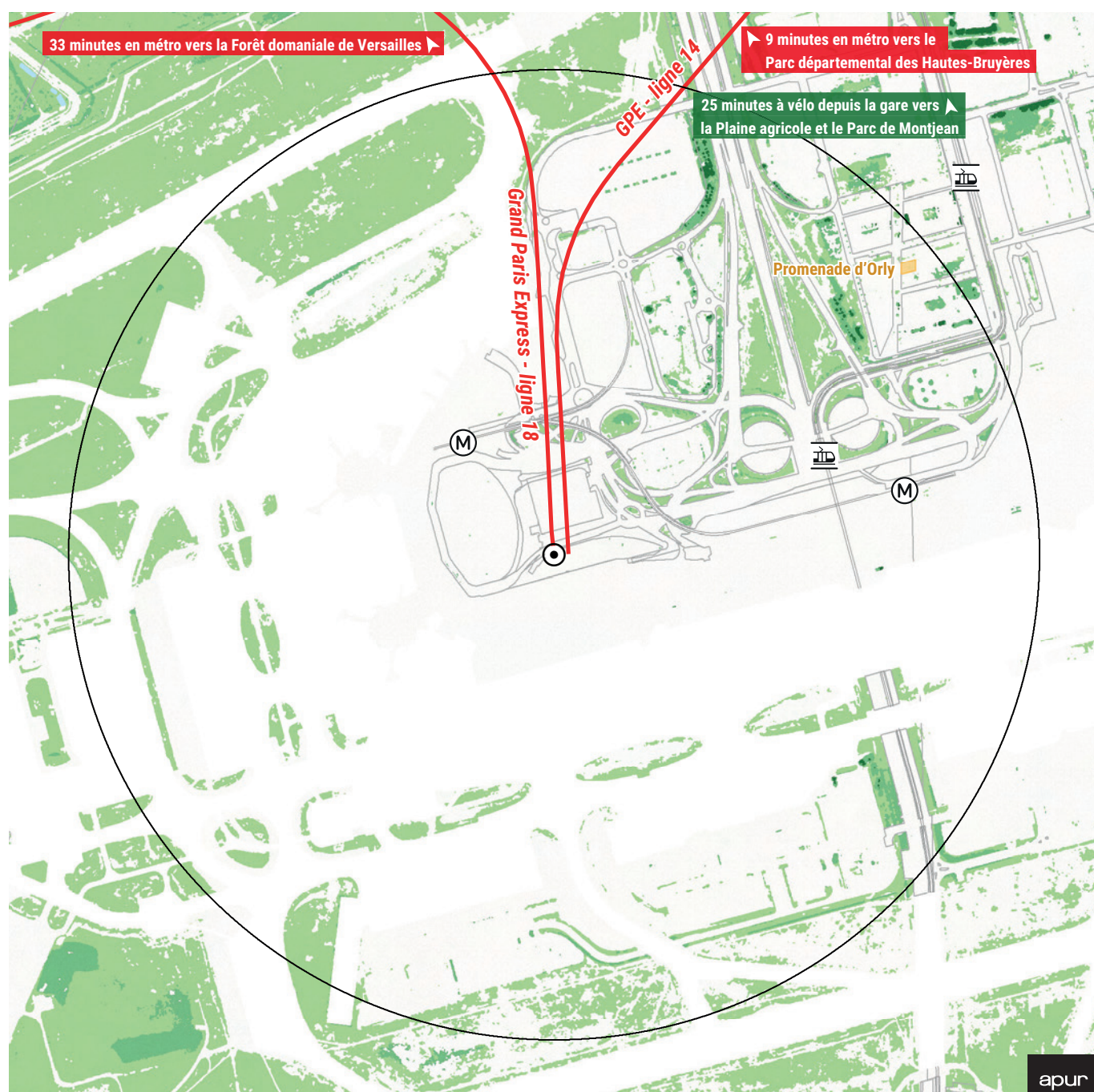
Hauteurs de végétation

- Moins de 1 m
- De 1 à 10 m
- Plus de 10 m

Espaces verts publics

- Parcs et jardins existants
- Parcs et jardins en projet (création ou requalification)

Sources : Apur, photo proche infrarouge, MNE, MNT 2021 © IGN, aménageurs et collectivités



15 %

part de **couvert végétal** dans le quartier de gare (MGP : 42 %)

0 ha

parcs et jardins en projet

La part du couvert végétal représente aujourd'hui 15 % de la surface du quartier de gare. Les interstices entre les pistes d'atterrissage, de même que les délaissés des axes de circulation, sont les emprises qui concentrent le plus fort taux de végétation (de 30 % à 60 %). Le développement des plantations et de la végétation dans les plateformes aéroportuaires, constituées essentiellement de prairies, est permis sous certaines conditions afin de maintenir le niveau de sécurité sur l'aéroport et intégrer l'équilibre entre la gestion du risque animalier et la valorisation de la biodiversité.

Les parcelles situées au nord-est du quartier de gare comptent toutefois un taux de végétation inférieur à 30 %, voire inférieur à 15 % : il s'agit soit de parcelles accueillant des entrepôts logistiques, soit de parcelles non bâties couvertes par du stationnement en surface.

Le projet urbain Cœur d'Orly s'implante sur ces parcelles essentiellement minérales. Il prévoit de nouveaux espaces publics faisant l'objet d'aménagements paysagers qui visent à renaturer les sols, comme la Coulée verte arborée ou la Promenade d'Orly. En raison du manque d'aménagements cyclables et de l'importante coupure urbaine due à la vaste emprise aéroportuaire, l'accès à vélo à des espaces verts situés au-delà du quartier de gare est limité. La Plaine agricole et le Parc de Montjean sont les espaces naturels les plus proches (situés à 25 minutes à vélo). Avec l'arrivée du Grand Paris Express, d'autres espaces naturels d'échelle métropolitaine deviendront accessibles en 30 minutes ou moins en métro, comme le Parc départemental des Hautes-Bruyères (à 9 minutes en métro) ou la Forêt domaniale de Versailles (à 33 minutes).

© Apur, février 2024



Nouve plantation aménagée le long du tramway

© Apur, février 2024



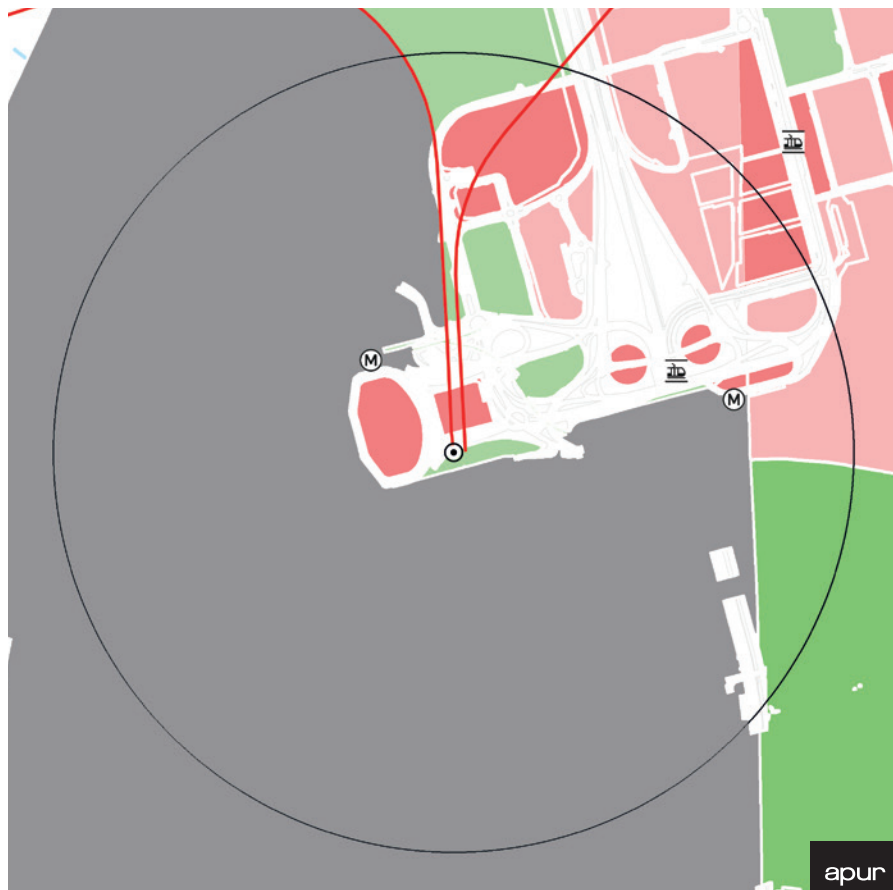
Aménagement en cours de la promenade piétonne du nouveau quartier Cœur d'Orly

→ UNE VÉGÉTATION PRÉSENTE DANS LA ZONE AÉROPORTUAIRE MALGRÉ LES VASTES EMPRISES IMPERMÉABLES DES PISTES

Taux de végétation à la parcelle

- Moins de 15 %
- De 15 à 30 %
- De 30 à 45 %
- De 45 à 60 %
- Plus de 60 %
- Emprise aéroportuaire

Sources : Apur, photo proche infrarouge, MNE, MNT 2021 © IGN



➔ UN QUARTIER À RECONNECTER À LA TRAME VERTE ET BLEUE D'ÉCHELLE TERRITORIALE



Île de France
OBJECTIF 2040

ÎLE-DE-FRANCE 2040 :
UN NOUVEL ÉQUILIBRE

PROJET ARRÊTÉ PAR LE CONSEIL RÉGIONAL
LE 12 JUILLET 2023

PLACER LA NATURE AU CŒUR
DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL









DÉVELOPPER LA NATURE EN VILLE

-  Créer un espace vert et/ou un espace de loisir d'intérêt régional
-  Favoriser la réouverture et/ou la renaturation des cours d'eau

PRÉSERVER DES RISQUES NATURELS

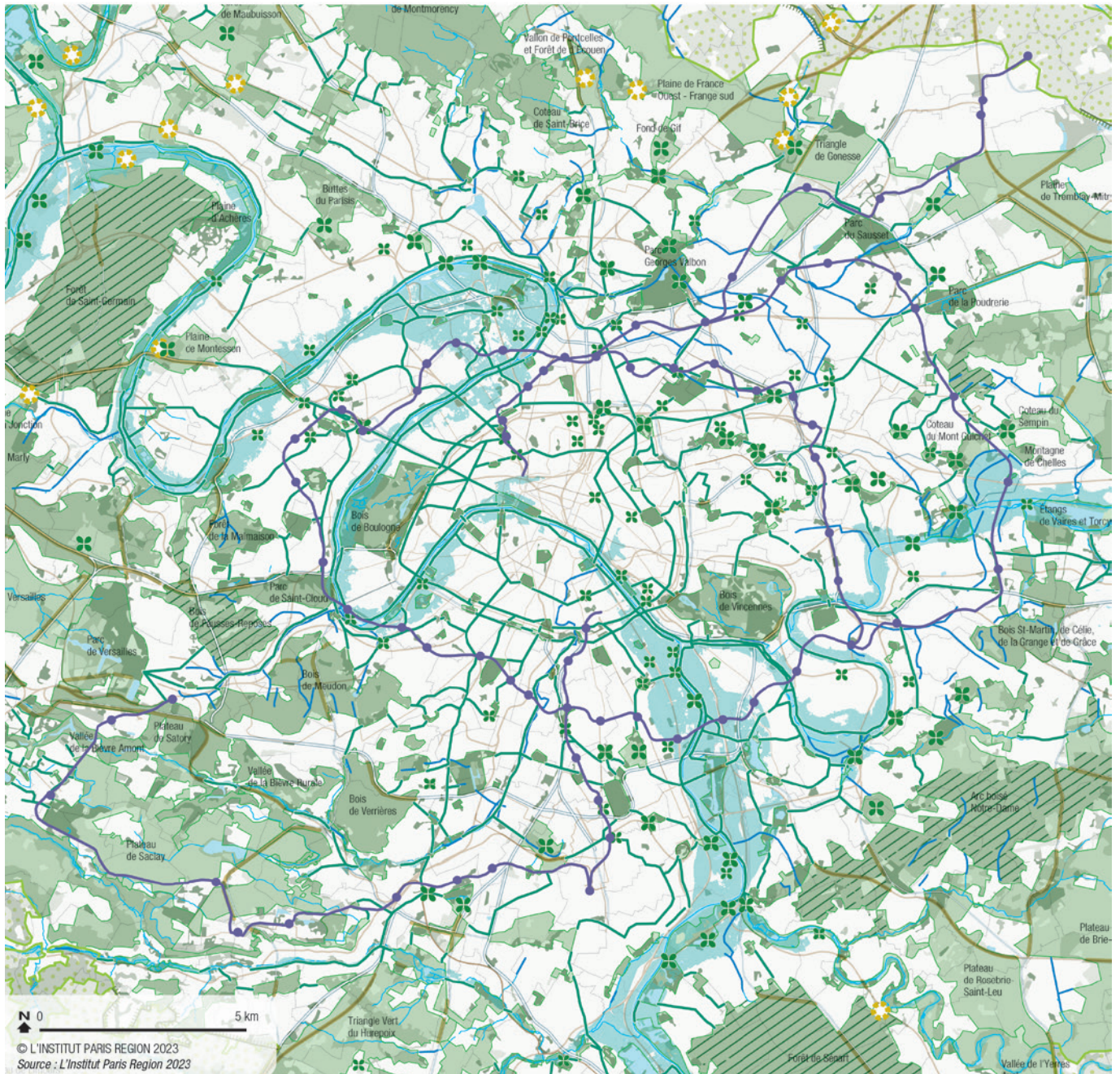
-  Zone pouvant présenter un risque d'inondation

RENFORCER ET VALORISER LE RÉSEAU
DES ESPACES OUVERTS

-  Sanctuariser l'armature verte
-  Conforter les unités paysagères
-  Valoriser les forêts de protection
-  Encadrer l'urbanisation dans la limite du front vert d'intérêt régional
-  Renforcer la liaison
-  Maintenir les connexions écologiques d'intérêt régional
-  Rétablir un franchissement d'infrastructure linéaire
-  Préserver le cours d'eau et reconquérir leurs berges

Fond de plan

-  Espace urbain construit
-  Espace agricole
-  Espace de bois, forêt et autres espaces naturels
-  Espace vert et espace de loisirs
-  Surface en eau
-  Autoroute et voie rapide
-  Grand axe régional
-  Gare ferroviaire existante
-  Voie ferrée
-  Transport site propre (tram-express, tramway, bus à haut niveau de service)
-  Métro
-  Réseau Grand Paris Express et gares



© L'INSTITUT PARIS REGION 2023
Source : L'Institut Paris Region 2023

Énergie et potentiels de mutualisation dans le quartier

Le quartier se caractérise par la présence du réseau de chaleur ADP Orly, géré directement par Aéroport de Paris. Grâce à ses 23 km de canalisations, il délivre 66 GWh de chaleur par an, ce qui permet de couvrir 70 % des besoins de chauffage de l'aéroport. Cette chaleur est produite pour 60 % à partir d'énergies renouvelables et de récupération avec comme source principale depuis 2011, une centrale de géothermie profonde dans la nappe du Dogger située

à 1800 m de profondeur et le recours lors de la période hivernale à la récupération de chaleur provenant de l'usine d'incinération de Rungis. Une centrale thermique gaz située dans l'enceinte de l'aéroport permet d'assurer l'appoint nécessaire pour répondre aux pointes de consommations de chaleur en hiver.

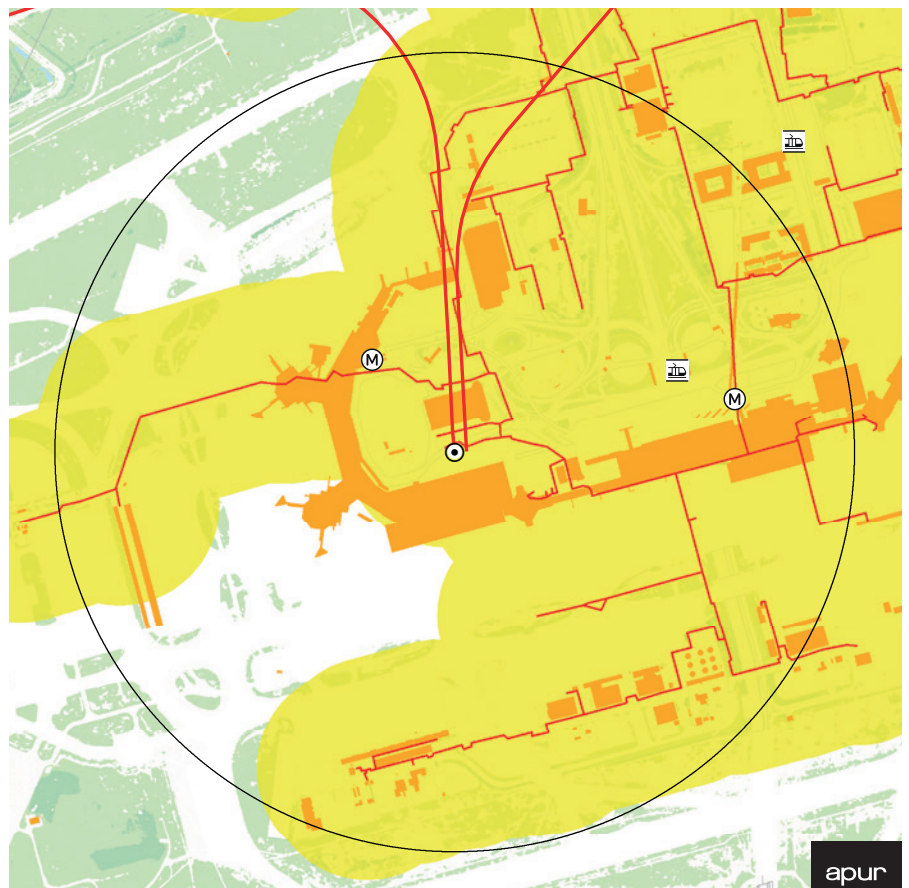
Le projet Cœur d'Orly, porté par ADP et sera également relié à ce réseau de chaleur.

→ UN RÉSEAU DE CHALEUR DE 23 KM GÉRÉ DIRECTEMENT PAR LE GROUPE ADP

Optimisation des réseaux et mutualisation à toutes les échelles (du bâti au quartier)

- Réseaux de chaleur existants
- Extension de l'utilisation des réseaux de chaleur (200 m maximum du réseau actuel)
Les zones hors « emprises liées aux réseaux de chaleur », (hors jaune) pourront être alimentées par la géothermie ouverte, les zones pavillonnaires (en noir) pourront bénéficier de la géothermie fermée
- Bâtiments raccordés ou potentiellement raccordables aux réseaux de chaleur (logements collectifs, équipements, bureaux, commerces, hôtels, etc.)
- Logements individuels non raccordables aux réseaux de chaleur

Sources : Apur, DRIEAT, DGFiP



Potentiel de renaturation

En matière d'environnement, deux indicateurs complètent les éléments décrivant la place de la nature : l'exposition au bruit des transports et la qualité de l'air. Un indicateur composite permet également d'identifier les secteurs où le cadre de vie pourrait être amélioré.

L'ensemble du quartier de gare d'Aéroport d'Orly se trouve sur la plateforme aéroportuaire. **Il est soumis à la zone de bruit la plus exposée au bruit des transports en raison du trafic aérien.** Sur le quartier de gare, ce sont ainsi en moyenne près de 11 mois de vie en bonne santé qui sont perdus par habitant au cours d'une vie entière.

Le quartier de gare est aussi exposé à un niveau très important de pollution de l'air. Les valeurs les plus importantes couvrent tout l'est de l'aéroport.

L'axe de la RD7 qui traverse le quartier du nord au sud est également source de pollution de l'air.

Par ailleurs, malgré son caractère très spécifique, **un intérêt à renaturer a été évalué au regard de trois enjeux environnementaux, comme dans le reste du Grand Paris : la biodiversité, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration de la santé et du cadre de vie.**

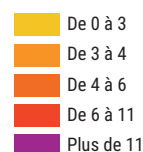
Le quartier de gare est presque entièrement concerné par au moins un enjeu de renaturation et plus de la moitié est concernée par les 3 enjeux de renaturation. Les surfaces très imperméabilisées favorisent ce score particulièrement élevé.

L'Institut Paris Region



→ UNE EXPOSITION AU BRUIT MAJEURE LIÉE AU TRAFIC AÉRIEN

Indice de bruit des transports, exprimé en mois de vie en bonne santé perdus



Sources : Institut Paris Region 2023, Airparif 2019

Note de lecture :

Un habitant perd en moyenne près de 5 mois de vie en bonne santé par rapport aux valeurs recommandées par l'Organisation mondiale de la santé pour éviter les conséquences sanitaires du bruit. En comparaison, les disparités territoriales au sein de la Métropole du Grand Paris (MGP) sont très marquées, mais en moyenne, les habitants de la MGP perdent 10 mois de vie en bonne santé au cours de leur existence (source : bruitparif).

→ UNE QUALITÉ DE L'AIR DÉGRADÉE

Indice multi-polluant

- De 0,44 à 0,55
- De 0,55 à 0,61
- De 0,62 à 0,71
- De 0,71 à 0,83
- De 0,83 à 3,13

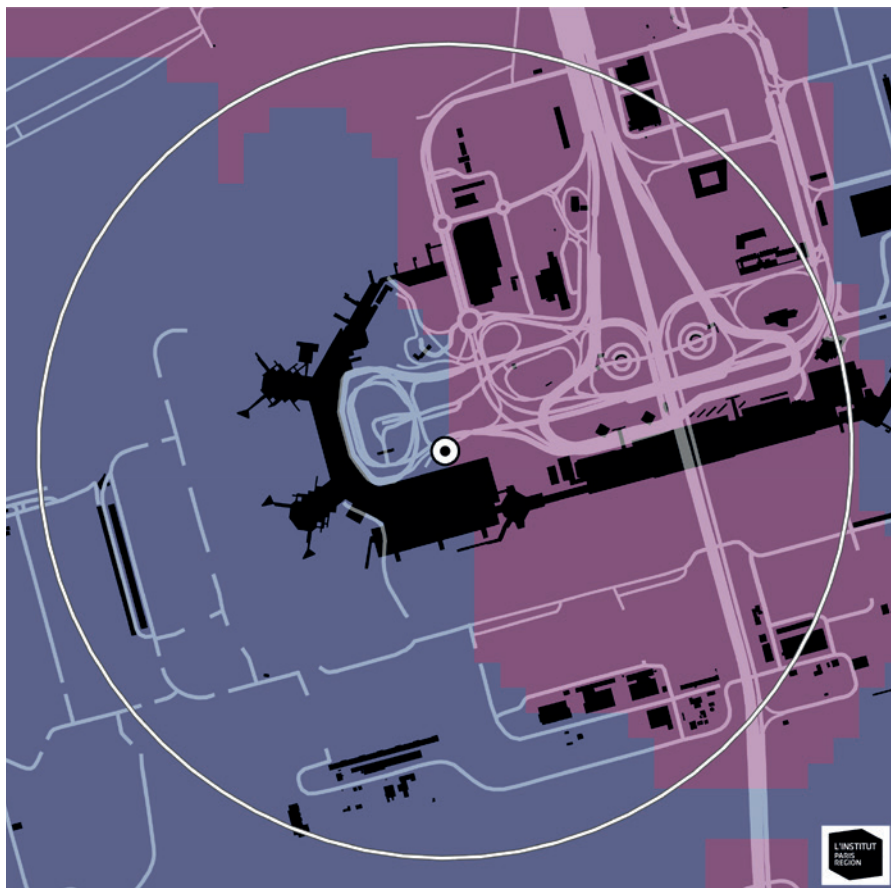
Sources : Institut Paris Region 2023, Bruitparif 2017

Note de lecture :

La qualité de l'air est établie à partir de l'indice multi-polluant normalisé (sans unité) établi pour l'année 2019 par :

- la médiane des moyennes annuelles en PM_{2,5} de 2015 à 2019 ;
- la médiane des dépassements de la valeur limite journalière en PM₁₀ (2015 à 2019) ;
- la moyenne annuelle en NO₂ pour l'année 2019.

Les particules en suspension (notées PM en anglais pour Particulate matter) incluent les matières microscopiques en suspension dans l'air ou dans l'eau. Les particules en suspension dans l'air se nomment aérosol. Les PM₁₀ regroupent les particules de diamètre inférieur à 10 µm, les PM_{2,5} celles inférieures à 2,5 µm.



→ UN POTENTIEL DE RENATURATION GLOBAL

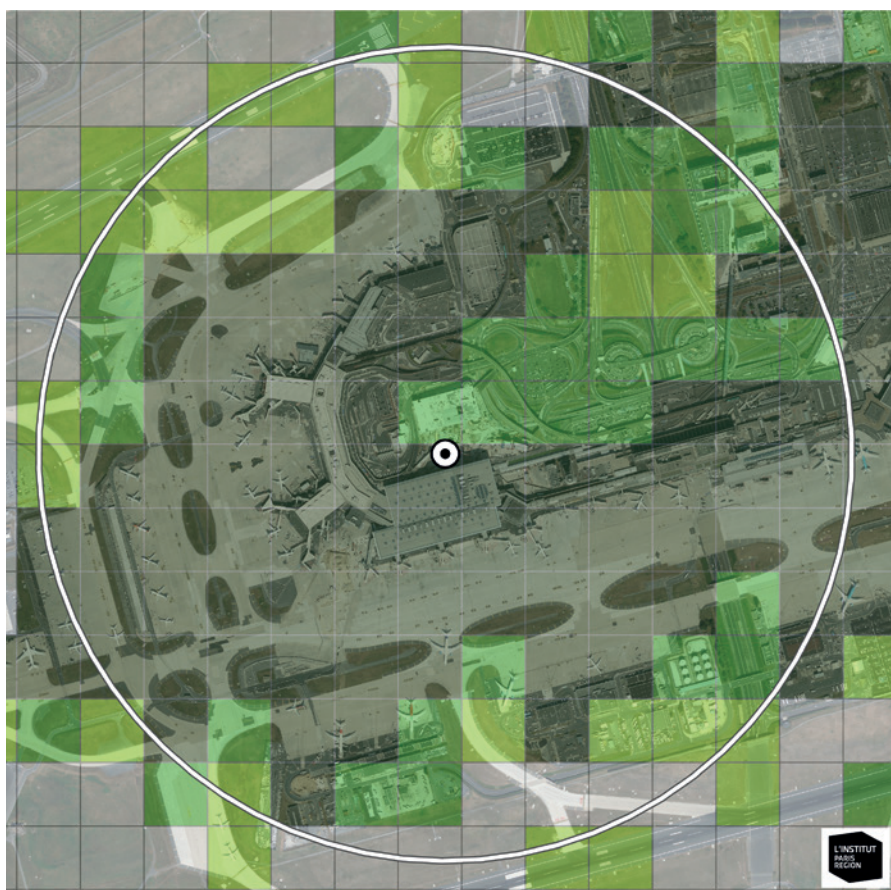
Potentiel de renaturation suivant le nombre d'enjeux

- 0
- 1
- 2
- 3


Source : Institut Paris Region 2023

Note de lecture :

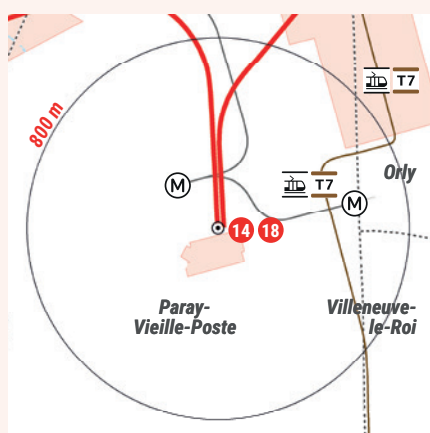
La méthode permet d'identifier les zones de renaturation prioritaires en milieu urbain au regard de trois enjeux majeurs : la reconquête de la biodiversité, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration de la santé et du cadre de vie. L'enjeu « reconquête de la biodiversité », visant à localiser les zones urbaines défavorables à l'accueil de la biodiversité, a été analysé à partir de la surface de chaque espace végétalisé, du pourcentage du couvert végétalisé et de la présence d'habitats rares sur le territoire. L'enjeu « adaptation au changement climatique » a été étudié en identifiant les zones les plus exposées au risque d'inondation par crue, au ruissellement et au phénomène d'îlot de chaleur urbain (ICU). Enfin, l'enjeu « amélioration de la santé et du cadre de vie » cible les zones carencées en espaces verts, avec une importante pollution de l'air et des problèmes de santé liés aux ICU.



Aéroport d'Orly

LIGNES **14 SUD 18** (horizon de mises en service :
juin **2024** pour la ligne 14 et **2027** pour la ligne 18)
En interconnexion avec 

→ UNE RECONFIGURATION DE LA PLATEFORME AÉROPORTUAIRE



Le quartier de gare d'Aéroport d'Orly se caractérise par une reconfiguration de la plateforme aéroportuaire, boostée par l'arrivée de la ligne 14 du métro en 2024 et de la ligne 18 en 2027.

2 %

de la surface du quartier de gare en projet,
un projet urbain de 67 ha (Cœur d'Orly)
(dont 5 ha strictement dans le quartier de gare)

→ UN QUARTIER ENTièrement CONSACRÉ À L'ACTIVITÉ AÉROPORTUAIRE



Le quartier de gare compte 4810 emplois salariés et aucun habitant.
L'aéroport Paris-Orly représente plus de 28.300 emplois directs.

4 810

emplois salariés
dans le quartier de gare
en 2020

72 %

emplois
du secteur d'activité du transport
et de l'entreposage

18 %

emplois de bureaux

+ 247 %

aire accessible entre 2023 et 2030
par un trajet de 45 minutes
en transports en commun
depuis la future gare

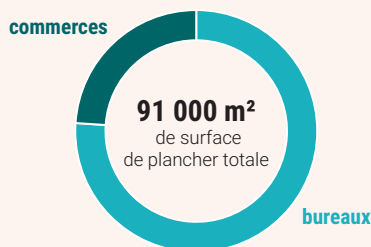
+ 151 %

emplois accessibles entre 2023 et 2030
par un trajet de 45 minutes
en transports en commun
depuis la future gare

➔ 1 PROJET EN COURS DE CONSTRUCTION ET D'AUTRES RÉCEMMENT LIVRÉS



Le projet urbain Cœur d'Orly situé au nord-est du quartier de gare prévoit 91 000 m² d'activités économiques, dont 42 000 m² restent à construire ou sont en chantier, soit 46 % de la surface de plancher totale programmée.



42 000 m²
de surface de plancher totale restant à bâtir / en chantier
sur 91 000 m²

0
logement programmé

➔ UNE NOUVELLE GARE ET DES ESPACES PUBLICS DIMENSIONNÉS POUR ACCUEILLIR LES VOYAGEURS



La nouvelle gare et les espaces publics sont dimensionnés pour accueillir les 10 850 voyageurs dans le futur pôle gare à l'heure de pointe du matin, dont 3 550 entrants et sortants sur l'espace public et 7 300 correspondants.



© Société des grands projets / ADP / Artefacto

3 550

entrants et sortants attendus à l'heure de pointe
du matin dans la gare d'Aéroport d'Orly
soit près de 60 personnes / minute

➔ DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS D'ESPACES PUBLICS EN PROJET



Le projet Cœur d'Orly et les futurs réseaux cyclables créeront de nouveaux espaces publics intégrant les modes actifs et facilitant les rabattements vers la gare. Une nouvelle passerelle piétonne a déjà été livrée, permettant une connexion directe entre ce nouveau quartier d'affaires et l'aéroport.

15 %

part de **couvert végétal** dans le quartier de gare
(Métropole du Grand Paris : 42 %)

0 ha

espaces verts en projet

15,5 km

aménagements cyclables existants
dans un rayon de 3 km autour de la gare

4,2 km

aménagements cyclables en projet
dans un rayon de 3 km autour de la gare

Quartier de gare d'Aéroport d'Orly

Mutations récentes et perspectives

OBSERVATOIRE DES QUARTIERS DE GARE DU GRAND PARIS EXPRESS

Avec la mise en service du Grand Paris Express, l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur), la Société des grands projets (SGP), la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) engagent une nouvelle phase de l'observatoire des quartiers de gare. Initié en 2013, cet outil partenarial souhaite rendre compte des transformations urbaines et sociales liées à l'arrivée du métro à l'échelle des quartiers de gares, des lignes et du réseau.

Dix ans après le premier état des lieux, ces nouvelles études, réalisées en suivant le calendrier de mise en exploitation, se fondent sur le même périmètre autour de chaque gare, un rayon de 800 mètres correspondant à l'aire d'influence immédiate et 10-15 minutes de marche à pied. Elles reprennent également les principaux indicateurs afin de permettre une analyse comparative.

Sept thématiques permettent ainsi d'appréhender à une échelle fine les mutations urbaines en cours et à venir – Cadre de vie – Population et emplois – Offre de logements et prix – Vie locale, usages et nouvelle centralité – Accessibilité et mobilités – Environnement. Elles s'accompagnent d'une datavisualisation simple, accessible à tous depuis le site internet de l'Apur et actualisée chaque année.

Pour le **quartier de gare d'Aéroport d'Orly**, la mise en service de la ligne 14 du Grand Paris Express en juin 2024 sera suivie de celle de la ligne 18 en 2027. La gare est implantée au cœur du site aéroportuaire, au niveau du nouveau bâtiment de jonction entre les terminaux sud et ouest de l'aéroport, livré en 2019. Au nord-est de la zone aéroportuaire, le projet urbain Cœur d'Orly couvre une surface de 67 hectares, dont 5 dans le quartier de gare. Il comprend un immeuble de bureaux, un campus tertiaire de 91 000 m² et un pôle hôtelier d'environ 700 chambres, dont une grande partie est déjà livrée. Une passerelle piétonne livrée en 2017 permet de relier ce quartier à l'aéroport.

L'arrivée du Grand Paris Express va considérablement améliorer l'accessibilité en transports en commun de l'aéroport et du futur quartier d'affaires Cœur d'Orly. Le métro permettra d'atteindre le centre de Paris en moins de 15 minutes et, l'aire accessible par un trajet de 45 minutes en transport en commun augmentera de 247 %, et profitera à la fois aux voyageurs et aux 28 300 personnes qui travaillent à l'aéroport Paris-Orly.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

